

NETTOYANT COQUE ET PONT

- ✓ Nettoie, dégraisse et fait briller les gelcoats polyesters et surfaces en plastique
- ✓ Idéal pour l'entretien de bateau
- ✓ Formule très concentrée diluable à l'eau douce jusqu'à 10 fois son volume suivant l'état de salissure du support

DESCRIPTIF

Nom	NETTOYANT COQUE ET PONT		
Dénomination	Solution alcaline de tensio-actifs pour coques et ponts		
Phase	☐ SOLVANT	☒ AQUEUSE	
Destination	☐ INTERIEUR	☒ EXTERIEUR	☐ INTERIEUR & EXTERIEUR
Supports	Coques et ponts		
Matériel d'application	☐ ROULEAU	☐ PULVERISATEUR	☒ BROSSE ☐ PISTOLET
Teinte	Bleu fluo		
Aspect	☐ MAT	☐ BRILLANT	☐ SATIN
Conditionnements	1L - 5L		
Hygiène et sécurité			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Classification AFNOR	NC
Directive Européenne COV 2004/42	NC
COV en air intérieur (28j)	NC
Densité à 20°C	1.04
Extrait sec en poids	9+-2%
Extrait sec en volume	8,6+-2%
Conservation	12 mois à conserver dans son emballage d'origine, à l'abri du gel et de la chaleur.

CARACTÉRISTIQUES D'APPLICATION

Nombre de couche	
Rendement	10m ² /l
Dilution	Possible jusqu'à 10 fois
Nettoyage du matériel	eau

CONSEILS D'APPLICATION

NETTOYANT COQUE ET PONT s'applique à la brosse, au lave-pont après l'avoir dilué. Frotter légèrement le support et laisser agir 15 minutes. Rincer immédiatement à l'eau douce, au jet de préférence. Renouveler l'opération si nécessaire.

RECOMMANDATIONS

PREPARATION DES SURFACES

RAPPEL: Matériaux à éviter aluminium, zinc, étain

AUTRE

Conservation: 1 an en emballage non ouvert
Point éclair: >21°C
Déchet: Destruction des déchets dans un centre agréé

Les recommandations contenues dans cette fiche technique sont destinées aux personnes expérimentées ayant l'habileté requise. Elles sont fondées sur des essais réalisés conformément aux normes conventionnelles en vigueur et à la norme NF P 74-201 1 et 2 référence DTU 59.1 (09/94). Ces recommandations n'ont qu'une valeur indicative et ne sauraient, en aucune façon, suppléer à une préconisation spécifique au chantier. De ce fait, aucune responsabilité ni dommages ne peuvent être imputés à COMUS pour les résultats obtenus lors d'un travail qui se fait aux risques et périls de l'utilisateur.